



SYNDICAT NATIONAL UNIFIÉ DES IMPÔTS

80/82, rue de Montreuil • 75011 PARIS
Tél. 01.44.64.64.44 • Fax 01.43.48.96.16
www.snui.fr • Courriel : snui@snui.fr

Paris, le 19 mai 2008

MOUVEMENT DES CONTROLEURS

DES PROMESSES OBTENUES, LES ELUS DU SNUI ATTENDENT DU CONCRET POUR LES AGENTS

Les élus de la CAP n°5 ont été reçus en audience le jeudi 19 mai par Monsieur PERRIN, responsable des ressources humaines de la DGFIP pour le pôle B et C.

En liminaire, nous avons dénoncé la décision de geler des postes en Province pour tenter de gérer la pénurie des effectifs provoquée par l'insuffisance des recrutements.

Nous avons exigé d'une part que tous les postes vacants du territoire puissent être attribués aux collègues qui les sollicitent. D'autre part, nous avons rappelé que la Direction Générale se doit d'anticiper l'évolution démographique en profitant du concours de contrôleur externe de cette année.

Initialement, le projet révélait un nombre considérable de postes vacants gelés.

Dans le cadre de l'audience, la Direction Générale voulait limiter dans un premier temps le gel à hauteur de 1% des effectifs pour chaque département, voire moins sur les départements les plus déficitaires.

Finalement, devant l'insistance des élus pour que tous les postes soient pourvus, l'administration a accepté de pourvoir les postes vacants dans le cadre des suites de la CAP.

L'administration n'étant pas en mesure de fournir les documents indispensables au travail des élus dans les délais initialement prévus, le calendrier se trouve modifié de la sorte :

- Consultation : 19, 20, 21, 23, 26 et 27 mai (matin)
- CAP : 27 (après midi), 28, 29 et 30 mai

Compte tenu de ces éléments, il apparaît peu probable que le mouvement définitif (suites) soit publié le vendredi 13 juin.

Dès que nous connaîtrons cette date, cette information sera diffusée sur le site du SNUI.